

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA FAMILLE DE
L'ENTREPRENARIAT FEMININ
ET DE LA MICRO FINANCE



Cellule de Planification,
de Suivi et d'Evaluation

Compte rendu

- A :** Madame le Ministre de la Famille, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro finance
- De :** Mamadou GUEYE, Coordonnateur de la CPSE
- CC :** Monsieur le Directeur de Cabinet
- Date :** **06 Mai 2008**
- Objet :** Réunions d'identification de mesures à prendre et à mettre en oeuvre pour faire face aux priorités actuelles des ménages sénégalais

Par la présente, je vous rends compte de ma participation et de la contribution du département aux réunions visées en objet. Celles-ci se justifient du fait de la conjoncture économique mondiale marquée par une augmentation des prix avec ses conséquences néfastes sur le vécu des populations vulnérables.

En effet, trois réunions furent organisées au cours du mois d'avril 2008, sous l'égide de Monsieur le Ministre délégué en charge du budget. Ont pris part à ces différentes réunions :

- les ministères en charge de la Famille, de la Santé, de l'Education, du Commerce, des Collectivités locales, de l'Energie, de l'Agriculture ;
- les Partenaires Techniques et Financiers : Banque Mondiale, FMI, PNUD, UNICEF, FAO, PAM
- les conseillers et services compétents du ministère de l'Economie et des Finances : Direction du Budget, Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté, Direction des Politiques Economiques, Direction de la Dette et de l'Investissement, Direction de la Coopération Economique et Financière ;

A la dernière réunion tenue sous l'égide de Monsieur le Ministre délégué en charge du budget, le 30 avril 2008, quatorze (14) mesures au total ont été retenues, déclinées en plusieurs sous mesures. Elles se répartissent en sept (07) mesures dites conjoncturelles en tenant compte de l'urgence et en sept (07) mesures à moyen terme.

Les mesures et sous mesures concernant notre département se présentent ainsi qu'il suit :

Mesures conjoncturelles

Mesures	Sous-mesures
Renforcement de la sécurité alimentaire	Distribution de vivres de soudure en temps voulu et en quantité suffisante aux populations les plus exposées (en cours)
	Renforcement de la capacité logistique du CSA
	Appui aux structures nationales dans le cadre du système d'alerte précoce
Amélioration du bien être sanitaire des groupes vulnérables	Augmentation du fonds de prise en charge des personnes malades indigentes au niveau du Service de l'Action Sociale
	Prise en charge nutritionnelle et médicale des enfants en situation de vulnérabilité
	Assistance alimentaire au niveau des 45 Centres de promotion et de réinsertion sociale

Mesures à moyen terme

Mesures	Sous-mesures
Renforcement de la Sécurité alimentaire	Mise en place d'un stock de sécurité alimentaire et d'un fonds d'assistance en cas de calamité naturelle
Appui à la promotion d'activités génératrices de revenus (entrepreneuriat)	Création de onze (11) unités semi-industrielles de transformation, de conservation et de commercialisation de produits céréaliers
	Création d'unités semi-industrielles de transformation, de conservation et de commercialisation du lait
	Création d'unités semi-industrielles d'iodation du sel
	Formation et réseautage des femmes transformatrices, exportatrices et restauratrices
	Amélioration de l'accès des femmes et des jeunes de l'agroalimentaire au crédit
	Vulgarisation du guide de la femme entrepreneur

Dans la même dynamique, le Gouvernement et les partenaires au développement se sont retrouvés, le mercredi 30 avril 2008 au Méridien Président, sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre, pour lancer la réflexion sur les mesures à prendre à court, moyen et long terme face au contexte international caractérisé par une flambée du prix du baril de pétrole, une hausse généralisée des prix des céréales. Il fut décidé au cours

de cette réunion de mettre en place une commission paritaire (Gouvernement et Partenaires) pour conduire la réflexion. Cette commission s'est déjà réunie le 05 mai 2007, sous la présidence de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, et s'est approprié, à cette occasion, les matrices de mesures sus indiquées.

En vue de la poursuite des travaux, ladite commission a demandé aux ministères concernés de s'atteler à la préparation de dossiers sur les mesures proposées et de les tenir à la disposition de la Cellule de Suivi des Projets de Lutte contre la Pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances, dans les plus brefs délais.

Par anticipation, j'en ai déjà informé nos services concernés à savoir le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, la Direction de l'Action Sociale et la Direction de l'Entrepreneuriat Féminin.

En restant attentif à vos instructions, je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération et de mon entier dévouement.